

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2017

Présents : MAITRE Jean-Louis, SIMERAY Josiane, PARIS Gabriel, FEBVRE Pascal, GUERIN Arnaud, BURON Nicole, CLERC Jean-Philippe, AUCLAIR Daniel, JOBEZ Lucie, TURIN Christian, TOURNIER Laurence, ROBELIN Anthony

Excusés : GUICHARD Bruno, LAMBHEY Dominique, VINCENT Jean-Louis

Secrétaire de séance : JOBEZ Lucie

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Mr le Maire présente l'ordre du jour

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Approbation du compte-rendu du 01/09/2017
- 3 Revue des décisions
- 4 Compte rendu des réunions
- 5 Destination des coupes
- 6 Taxe d'aménagement
- 7 Bulletin municipal
- 8 Démarrage travaux Salle polyvalente
- 9 Cimetière (règlement, travaux)
- 10 Remise des médailles de la famille
- 11 Dématérialisation convention INSEE
- 12 Régie budget bois
- 13 CNAS
- 14 Urbanisme
- 15 Informations diverses

Le conseil adopte à l'unanimité des présents l'ordre du jour

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12	0	0

2) APPROBATION du COMPTE-RENDU DU 1 septembre 2017

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12	0	0

3) REVUE DES DECISIONS

4) COMPTE RENDU DES REUNIONS

07/09/2017 conseil communautaire

Voir le compte rendu affiché sur le panneau de la mairie : harmonisation de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire, achat d'une parcelle de terrain le long de la voie verte à Bletterans, présentation des travaux sur la compétence sport.

09/09/2017 : remise des cartes jeunes

Ce petit rassemblement a permis à 47 personnes de venir retirer les cartes jeunes il en restait donc une trentaine qui n'avait pas été retirée.

Mr le Maire rappelle qu'outre le fait de mettre un peu de convivialité dans cette remise de carte et le fait de permettre aux parents et enfants de se rencontrer, la commune à la volonté de soulager le travail du secrétariat et souhaite donc que le nombre de personnes qui viennent ce jour progresse. Le CCAS travaillera sur de nouvelles modalités.

13/09/2017 : commission développement économique du pays lédonien

Travail sur le SCOT avec la vision économique de développement. Présentation de l'étude sur la pisciculture.

16/09/2017 : inauguration de l'esplanade du souvenir

Belle cérémonie qui permet aujourd'hui de rappeler à chacun que la paix est un bien inestimable et combien il a coûté en vies humaines. Le conseil propose d'allouer une subvention de 100 € au profit de l'Harmonie de Chaussin.

Délibération N° 1/29/09/2017	Date 29/09/2017
Vu les explications données par M. le Maire Vu la qualité de la prestation de l'harmonie de Chaussin Vu que la demande de prestation émanait de la commune	Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents, alloue une subvention de 100 € à l'harmonie de Chaussin et mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes démarches.

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12	0	0

19/09/2017 : commission base de loisirs de Desnes

Présentation de l'avancée du projet de réaménagement de la plage de la base de loisirs de Desnes. Les travaux devraient démarrer fin octobre et début novembre. Travail sur les différents points à lever suite au refus du permis de construire du promoteur. Le point de blocage réside dans le besoin de certitudes sur la destination des chalets qui seront faits et qu'ils soient bien pour de la résidence de loisirs. L'autre point de blocage très technique ne pourra être levé que par la mise en place définitive du PLU de Desnes.

20/09/2017 : atelier projet de territoire tourisme et développement économique

Travail en atelier sur les deux thématiques avec une bonne participation des élus communautaires.

21/09/2017 : commission culturelle

Travail sur les critères de subventions pour les associations, premier point sur la programmation culturelle 2018, appels à projet pour contes en chemin, bilan du CTEAC et proposition pour la dernière année.

22/09/2017 : opération brioches

Préparation de l'opération brioches avec les bénévoles. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour soutenir notre action. C'est une bonne occasion de partage et de lien social avec l'ensemble des habitants.

23/09/2017 : inscription affouage

A ce jour nous avons 65 affouagistes inscrits.

26/09/2017 : CLECT

Présentation et adoption des méthodes de transfert financier pour les communes concernées par les modifications de la compétence voirie.

27/09/2017 : projet de territoire environnement et aménagement du territoire

Travail en atelier sur les deux thématiques avec une bonne participation des élus communautaires.

Rencontre avec Mme Crolet du SICTOM

Présentation, par Gabriel Paris, des résultats du tri sur notre commune : respect 0.85 la norme du SICTOM est de 0.87. il y a une amélioration par rapport aux années précédentes où nous étions à 0.79 mais les méthodes de tri ont changé.

5) Destination des coupes

Mr le Maire rappelle que la forêt communale relève du régime forestier. Les propositions sont faites conformément au plan de gestion et d'aménagement permettant d'optimiser la production de bois, de conserver une forêt stable, de préserver la biodiversité et les paysages. C'est en ce sens qu'est présentée l'assiette des coupes pour l'année 2018 : Parcelle 4j 1,2 ha pour des éclaircies vendues en bloc ; parcelle 7 de 8,22 ha pour de l'amélioration vendue en bloc ; parcelle 9af de 0.5 ha pour de l'amélioration vendue en futaie et chauffage ; parcelle 32 de 7.72 ha pour de l'amélioration vendue en futaie et chauffage ; parcelle 34 de 5.45 ha pour de l'amélioration vendue en futaie et chauffage.

Délibération N° 2/29/09/2017	Date 29/09/2017
Vu les explications données par M. le Maire Considérant l'aménagement en vigueur et son programme de coupes Considérant le tableau d'assiette de coupe présenté par l'ONF pour l'année 2018	Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents approuve l'état d'assiette des coupes 2018 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui sont inscrites. Autorise le Maire à signer tout document afférent

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12	0	0

6) Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire explique que si la municipalité souhaite modifier les taux de la taxe d'aménagement ou les exonérations facultatives il faut prendre une délibération avant le 30 novembre 2017 pour une mise en œuvre le 1^{er} janvier 2018. Cette taxe concerne les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments et les installations de toutes natures, soumises à un régime d'autorisation en vertu du code de l'urbanisme.

Monsieur le maire rappelle que le montant du taux peut varier entre 1 et 5 % et qu'à Commenailles il est au minimum c'est-à-dire 1 %.

Que des exonérations peuvent être choisies en fonction de la politique de soutien aux implantations artisanales, commerciales ou aux particuliers. Il en existe 9 au total. La commune en a retenu la création de logements sociaux, les constructions industrielles et leurs annexes, les commerces de détail, les abris de jardin.

Monsieur le maire explique que la commune n'est pas contrainte par le temps pour prendre une décision. Il prend en compte les différentes questions et apportera les réponses lors du prochain conseil.

7) Bulletin municipal

Monsieur le Maire informe les conseillers des premières démarches qui ont été faites pour le bulletin. Les courriers ont été envoyés aux associations pour demander les articles. Les courriers de la régie publicitaire ont été envoyés. Les conseillers ayant en charge des thématiques sont priés de rendre leurs articles pour le 30 octobre.

8) Démarrage travaux salle polyvalente

Monsieur le Maire explique que la première réunion de chantier a eu lieu ce jeudi et qu'elle marquait l'ouverture et lancement des travaux. L'entreprise Palanghi fera des sondages dès la semaine prochaine et ensuite les travaux démarreront dans la fin du mois. Ils seront menés parallèlement à la mise en accessibilité de l'ancien bâtiment de la poste. Un contact sera pris avec les différents locataires pour leur expliquer ce qui va se passer et les gênes que cela pourra engendrer. Par ailleurs un nouveau rendez-vous sur site sera pris avec Mr et Mme Bussièrès pour rectifier le parcellaire vers la salle polyvalente et pour passer une convention pour la mise en place d'un assainissement des logements en même temps que la reprise des assainissements des locaux de l'ancienne poste.

9) Cimetière règlement et travaux

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours :

Mr le Maire rappelle la volonté de travailler sur l'aspect général du cimetière et les objectifs : le postulat de base est de rendre un aspect plus agréable visuellement au cimetière, particulièrement dans sa première partie ; éviter les traitements phytosanitaires, redéfinir le règlement pour les interventions des entreprises afin de ne pas avoir à supporter des dégradations dues à l'emploi de véhicules trop importants.

- L'ossuaire a été commandé auprès de l'entreprise Tanier pour un montant de 1 800 € il a été installé.
- Des entreprises ont été contactées et certaines ont fait des propositions sur l'aménagement des allées, la reprise des écoulements des eaux pluviales. Les propositions d'aménagements des allées ne prennent toutefois pas complètement la volonté de ne plus passer de produits phyto sanitaires et toutes les entreprises n'ont pas répondu. Au vu des montants en jeu il conviendra de lancer un marché et donc d'avoir un cahier des charges précis. Monsieur le Maire propose donc de faire appel à un cabinet d'étude pour préparer ce document. Il prendra contact avec le Cabinet Soulage.

Une partie communication devra être mise en place afin de bien expliquer aux habitants ce que nous voulons faire avec le nouvel aménagement du cimetière. Pour cela des flyers seront préparés et un article sera fait dans le bulletin. Les travaux de réfection du mur vont démarrer et devraient être terminés pour la toussaint. Un tuyau sera passé dans la fondation afin d'amener de l'eau dans la partie haute.

10) Remise des médailles de la famille

La cérémonie de remise de médaille aux trois familles concernées à savoir Mme et Mr Pierre, Mme et Mr Berthouze, Mme et Mr Turin, se déroulera le dimanche 1^{er} octobre à 11h00 à la salle des fêtes. Il sera remis aux trois mamans une médaille, un diplôme, et un bouquet de fleurs.

11) Dématérialisation convention INSEE

Mr le Maire explique qu'afin de faciliter le travail de secrétariat et réduire les consommations de papier, il est prévu d'effectuer la transmission des données d'état civil et électorales par le système de dépôt de fichier intégré via internet. Cette nouvelle méthode de travail nécessite la mise en place d'une convention avec l'INSEE.

Délibération N° 3/29/09/2017	Date 29/09/2017
Vu les explications données par M. le Maire Considérant qu'il est important de réduire la consommation de papier et de réduire les tâches administratives du secrétariat	Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents autorise le Maire à signer une convention avec l'INSEE afin de transmettre les données d'état civil et électorales par le système de dépôts de fichier intégré, Donne pouvoir à Mr la Maire pour l'application de cette délibération.

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12	0	0

12) Régie Budget bois

Monsieur le Maire rappelle que suite à la création du budget bois et forêt il est nécessaire de créer une régie de recette pour pouvoir encaisser les différents menus produits forestiers que ce soit sous forme liquide ou par chèque. Pour cela il convient également de nommer une responsable de cette régie et une suppléante.

Délibération N° 4/29/09/2017	Date 29/09/2017
Vu les explications données par M. le Maire Vu l'obligation réglementaire de disposer d'une régie de recettes encaisser les menus recettes issus des ventes de bois	Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de créer une régie de recettes pour le budget bois Nomme Nathalie Canet responsable de la régie de recettes et Aurélie Berthouze suppléante Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches inhérentes à cette décision.

Nbre de conseillers en exercice	Présents	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	12	12	0	0

13) CNAS

Monsieur le Maire explique que suite au départ en retraite de Mme Lucette Cambazard il convient de nommer une nouvelle personne sur le poste de délégué CNAS pour le Personnel soit Mme Aurélie Berthouze et de confirmer Mme Josiane Simeray comme déléguée communale pour les élus.

Délibération N° 5/29/09/2017	Date 29/09/2017
Vu les explications données par M. le Maire Vu le départ de Mme Lucette Cambazard	Le conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de nommer Mme Aurélie Berthouze comme déléguée du personnel pour le CNAS et de confirmer Mme Josiane Simeray comme déléguée des élus.

14) Urbanisme

Déclarations de travaux déposées :

Déclaration de travaux refusée : ROUSSEL Morgan – 940 Rue des Forges – Modification de façades

Permis de construire déposés :

Permis de construire refusés :

Permis de construire accordés : MORON Régis – 1205 Rue de la Perche – La Piotière – extension et rénovation maison individuelle comprenant des démolitions

LUHRING Frank – 1010 Rue de l'Haut – Le Vernois- construction d'un abri de jardin

LONS ENROBES – 5100 Champs à l'Asne – construction d'un abri pour les granulats

BONDENAT Gaëtan – 565 Rue des Beulets – La Piotière – réhabilitation d'un corps de ferme

Le Maire,

Jean-Louis MAITRE

